



TARIFS SORTIE PROGRAMME JEUNESSE

L'adhésion est obligatoire à l'année (année scolaire) et chaque adolescent devra s'acquitter d'une participation de 5 €/ an.

Les sorties seront ensuite facturées selon le quotient familial de sa famille.

La CAF et la MSA accordent à certaines familles une aide financière appelée « Aide aux Temps Libres ». Il est nécessaire de présenter un justificatif lors de l'inscription pour bénéficier de cette réduction.

QUOTIENT FAMILIAL		Prix par famille
De	à	
0	520	15 €
521	620	15,50 €
621	978	16 €
979	1 200	16,50 €
1 201	PLUS	17 €
EXTERIEUR		18 €

Pôle Territorial Pays de Bidache

Accueil de Loisirs Sans Hébergement – 3 Allée du Parc des Sports – 64520 BIDACHE

Tél : 05-59-55-53-72 – Mél : loisirs.paysdebidache@communaute-paysbasque.fr